

Paris, le 6 mars 2018  
Communiqué de presse

## **La Fondation pour l'Enfance dénonce les graves désinformations sur les violences faites aux enfants dans l'émission « Les Terriens du Dimanche » sur C8**

Dans l'émission « Les Terriens du Dimanche » diffusée le 4 mars 2018 sur C8 et présentée par Thierry Ardisson, une chronique de Natacha Polony, appuyée par un reportage, conduit à une grave désinformation des spectateurs sur la question des violences éducatives ordinaires et plus largement des violences faites aux enfants.

**Il n'est sciemment fait aucune mention des données acquises de la science sur les effets maintenant connus des violences éducatives.**

De nombreuses études démontrent bien l'impact à court, moyen et long terme des violences éducatives ordinaires (gifle, fessée, coup, humiliation, chantage, etc.) sur le développement et la santé de l'enfant et ce, jusqu'à l'âge adulte. Ces études scientifiques soulignent notamment que les enfants sont inégaux dans leur capacité à supporter ces violences éducatives ordinaires.

**Les maltraitances graves sont présentées comme sans lien avec les violences éducatives.**

Pourtant, les études menées par le Dr Anne Tursz de l'INSERM sur les maltraitances graves, révèlent qu'elles ont presque toujours une origine punitive : les maltraitances sont des punitions qui ont mal tourné. Proscrire toute forme de violence éducative envers les enfants, c'est aussi lutter contre des maltraitances les plus graves. Cette notion est maintenant bien comprise de toutes les associations de lutte contre la maltraitance. Les pays qui ont aboli les violences éducatives constatent des effets positifs y compris en matière de maltraitances graves.

Ce continuum entre petite violence et violences graves justifie la démarche de notre fondation de prolonger notre action en matière de lutte contre les maltraitances par des campagnes contre les violences éducatives.

**Les approches éducatives alternatives sont caricaturées.**

Les données concernant leur efficacité ne sont pas mentionnées. Elles sont présentées de façon caricaturale pour montrer qu'elles ne visent qu'à une prétendue perte d'autorité des parents alors qu'elles permettent justement aux parents de construire une autorité bienveillante et sécurisante pour l'enfant. Leur grande diversité pour répondre aux différents profils et attentes des parents est niée.

**Les informations concernant l'annulation de l'article 222 de la loi Egalité et Citoyenneté par le Conseil Constitutionnel sont tronquées.**

Il n'est pas fait mention que cette annulation est de pure forme et ne correspond en rien au fond de cet article. Le Parlement s'était bien prononcé majoritairement en faveur du vote de cet article.

### **Contacts presse :**

Vincent DENNERY – [vincent.dennery@fondation-enfance.org](mailto:vincent.dennery@fondation-enfance.org) – 01 43 90 63 11  
Myriam BENDRISS – [myriam.bendriss@fondation-enfance.org](mailto:myriam.bendriss@fondation-enfance.org) – 01 43 90 63 13  
Dr Gilles LAZIMI – [g.lazimi@gmail.com](mailto:g.lazimi@gmail.com)

De plus, l'article de simple portée civile (tout comme la nouvelle proposition de loi déposée par les députés Maud Petit et François-Michel Lambert) est un texte éthique, non-pénalisant et pédagogique. Madame Polony le présente à tort comme un texte pour punir pénalement les parents.

23 pays d'Europe, et 53 pays dans le monde ont voté des lois abolitionnistes contre les violences et en constatent les effets positifs sur les violences aux enfants de manière générale.

La Fondation pour l'Enfance se réjouit de la prise de conscience grandissante de la nécessité d'une éducation sans violence et de la place importante de cette question dans le débat public, et salue le travail d'enquête mené par de nombreux médias pour mieux faire appréhender cette réalité.

Contrepartie essentielle au principe phare de la liberté d'expression, la Fondation pour l'Enfance demande un droit de réponse à l'émission « Les Terriens du Dimanche ».

**A propos de la Fondation pour l'Enfance :**

Reconnue d'utilité publique, la Fondation pour l'Enfance est pionnière dans la lutte pour la défense des Droits de l'enfant et l'amélioration des dispositifs de protection de l'enfance. Elle a fait naître des solutions devenues incontournables (119 Allo Enfance en Danger, les unités médicojudiciaires de recueil de la parole de l'enfant, le numéro SOS Enfants Disparus) et levé le voile en France sur les maltraitances, par des recherches et des formations destinées à des milliers de professionnels de l'Enfance.

La fondation vient également en soutien à des services d'assistance aux enfants et familles en difficulté (parrainage d'enfants, formation des parents aux habilités parentales) et a engagé en 2017 une campagne concernant les usages numériques des tout-petits.

[www.fondation-enfance.org](http://www.fondation-enfance.org)

[www.violence-educative.fondation-enfance.org](http://www.violence-educative.fondation-enfance.org)

**Contacts presse :**

Vincent DENNERY – [vincent.dennery@fondation-enfance.org](mailto:vincent.dennery@fondation-enfance.org) – 01 43 90 63 11

Myriam BENDRISS – [myriam.bendriss@fondation-enfance.org](mailto:myriam.bendriss@fondation-enfance.org) - 01 43 90 63 13

Dr Gilles LAZIMI – [g.lazimi@gmail.com](mailto:g.lazimi@gmail.com)